

l'éduc'mag

LE MAGAZINE DE L'UNSA ÉDUCATION

Février 2018

154

4,60 €

LA CROISSANCE
REPART

ET LA SOLIDARITÉ

CPPAP N° 0716 S 06569 l'Enseignement Public

La fédération UNSA des métiers de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture



La force positive !

À la CASDEN, le collectif est notre moteur !

Banque coopérative créée par des enseignants, la CASDEN repose sur un système alternatif et solidaire : la mise en commun de l'épargne de tous pour financer les projets de chacun.

Comme plus d'1,5 million de Sociétaires, faites confiance à la CASDEN !



L'offre CASDEN est disponible
dans les Délégations Départementales CASDEN
et les agences Banques Populaires.

Rendez-vous également sur casden.fr

Suivez-nous sur [f](#) [t](#) [in](#) [v](#)

casden
BANQUE POPULAIRE

CASDEN, la banque coopérative de toute la Fonction publique

édito

Et la solidarité ?

Directeur de la rédaction
Laurent Escure

Directrice de la publication
Claire Bordas

Rédactrice en Chef
Aline Boussaroque

ont participé à ce numéro :

**Denis Adam, Claudie Allaire
Christelle Alan, Carine Aoun-Boudot
Karine Autissier, Claire Bordas
Gaël Bournonville, Aline Boussaroque
Christian Champendal,
Christian Chevalier, Pierre Château
Marc Chestier, Éric D'alesandro
Julien Danglard, Samy Driss
Laurent Escure, Mireille Jacques
Jean Paul Krumbholz, Béatrice Laurent
Yannick Lavesque, Frédéric Marchand
Emmanuel Margerildon
Monique Nicolas, Éric Pédeboscq
Fabienne Rancinan, Hervé Roux
Hélène Sester, Morgane Verviers**

Conception
Voici des fruits des fleurs

Illustration couverture
Michel Alméras

Photos
Pascal Lebrun [hors Crédits ©]

Réalisation
Yellowstone-design

Publicité
Anat Régie • 01 43 12 38 15
Impression
Imprimerie IPS

Pour les personnes souhaitant
s'abonner, le prix du numéro
est de 4,60 €, l'abonnement
annuel de 18,40 €.

C.P.P.A.P.
0716 5 06569

Dépôt légal :
février 2018



UNSA ÉDUCATION

87^{bis}, AVENUE GEORGES GOSNAT
94853 IVRY-SUR-SEINE CÉDEX

TEL. : **01 56 20 29 50**

FAX : 01 56 20 29 89

national@unsa-education.org

unsa-education.com

La croissance plus forte que prévue en France et une reprise mondiale qui se confirme, c'est une bonne nouvelle. Mais cette bonne nouvelle semble l'être encore plus pour la très petite part de la population déjà très favorisée. Ainsi, en 2017, les 1% les plus riches de la population mondiale ont bénéficié de 82% de la richesse créée sur la planète. Les organismes internationaux, même les plus libéraux, considèrent que ce phénomène devrait s'accélérer dans les années qui viennent et que ce renforcement des inégalités n'est pas (plus ?) « soutenable ». Nous n'avons pas attendu, pour notre part, cette livraison statistique pour considérer que les indicateurs de croissance devaient se doubler d'indicateurs de développement humain. Cette idée fait son chemin, y compris à Davos. Tant mieux car le temps presse et, après les constats, nous attendons des actes.

En France, le besoin de solidarité exige une politique mêlant dynamisme économique et politique fiscale redistributive, sur fond d'une réhabilitation de l'intérêt général et du consentement à l'impôt. Les dossiers d'actualité le prouvent tous les jours. Accueillir dignement les exilés, prendre soins des populations fragiles, garantir un droit à vieillir dignement

pour les personnes âgées dépendantes ne sont que quelques exemples des défis qui éprouvent quotidiennement la Fraternité de notre République.

Pour mettre en œuvre les politiques de solidarités, il y a un outil commun efficace et performant ainsi que des personnes compétentes et dévouées : c'est le Service public et ses agents. Et si la Fonction publique peut encore s'adapter aux réalités de notre siècle, elle a d'abord besoin d'être soutenue et renforcée, et ses agents reconnus et confortés.

L'UNSA fête, en ce mois de février, ses 25 ans. Elle compte bien assumer, par le renforcement de son syndicalisme réformiste combatif, ses responsabilités. Avec l'ensemble de ses militantes et militants, elle continuera à porter la voix du « social » et le besoin de communs solidaires.

Laurent Escure

Secrétaire général
de l'UNSA Éducation
@LaurentEscure



Retrouvez les éditoriaux de Laurent Escure sur unsa-education.com

Sommaire

Cent cinquante quatre

154

6-7 • **Brèves d'actu**

10-11 • **160 000 rencontres**

15 • **Avenir de la Fonction publique : pas d'évolutions sans les agents**

16-17 • **Fonction publique : C'est au programme pour 2018 !**

18 • **Les instituts nationaux de jeunes sourds et de jeunes aveugles (INJ) menacés !**

20-21 • **De la formation continue... au développement professionnel**

22-23 • **De nombreux chantiers ouverts... pour quelle école ?**

25 • **Laïcité et neutralité dans la Fonction publique, la nécessité de la formation !**

26-27 • **Les grandes questions éducatives au plan mondial.**



Mémento « Ma mobilité professionnelle »

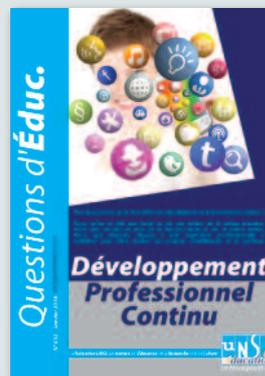
« Je me verrais bien faire ça ... Je tenterais bien autre chose ... ou encore je pourrais me réorienter ».

Qui n'a jamais entendu ces réflexions autour de lui ? Quel que soit son lieu d'exercice professionnel, elles sont de plus en plus fréquentes.

Concours, détachement, dispo...

Avec ce **nouveau mémento**, vous trouverez les principaux dispositifs existants et leurs modalités d'accès.

Demandez le sur : <http://www.unsa-education.com/spip.php?article3291>



Développement professionnel continu

Être formé et se former, apprendre d'ailleurs, éduquer et former, échanger pour apprendre, développer ses compétences, savoir-faire et faire savoir, etc., autant d'éléments que ce **Questions d'Éduc** développe en vous donnant un éclairage complet sur le développement professionnel continu.

À lire ici :

<http://www.unsa-education.com/spip.php?article105>

Retrouvez l'intégralité du spectacle

Enfoirés 2018 Musique !

**AMIR – JULIEN ARRUTI – JEAN-LOUIS AUBERT – BÉNABAR – AMEL BENT
TAREK BOUDALI – PATRICK BRUEL – NICOLAS CANTELOUP – SÉBASTIEN CHABAL
VINCENT CHAILLET – JULIEN CLERC – PATRICK FIORI – LIANE FOLY – ÉLODIE FONTAN
MARIE-AGNÈS GILLOT – KENDJI GIRAC – JENIFER – MICHAEL JONES – CLAIRE KEIM
PHILIPPE LACHEAU – MICHÈLE LAROQUE – MARC LAVOINE – CHRISTOPHE MAÉ
MIMIE MATHY – MC SOLAAR – KAD MERAD – LORIE PESTER – SOPRANO – TAL
CHRISTOPHE WILLEM – MICHAËL YOUN – ZAZ – ZAZIE ...**

Disponible en double CD et double DVD

**PLUS QUE JAMAIS, LES RESTOS DU COEUR ONT BESOIN DES DONS DE CHACUN !
CHAQUE CD OU DVD VENDU = 17 REPAS OFFERTS**

L'INTÉGRALITÉ DES BÉNÉFICES DE LA VENTE DES DOUBLES CD ET DVD SERA
REVERSÉE AUX RESTAURANTS DU COEUR POUR LEURS ACTIONS 2018/2019.

Pour vos dons aux Restos

PAR CHÈQUES À :
RESTAURANTS DU COEUR - 75515 PARIS CEDEX 15
PAR INTERNET : WWW.RESTOSDUCOEUR.ORG

Brèves

On en parle!

« Sur le chemin des droits de l'enfant »

Un jeu pour aborder la question des droits de l'enfant en France et dans le monde !

Vous voulez en savoir plus sur les droits de l'enfant ? Ce jeu est fait pour vous ! En 2017, Solidarité Laïque, en partenariat avec l'UNSA Éducation, propose un jeu de société intitulé « Sur le chemin des droits de l'enfant » sur le thème des droits de l'enfant et les enjeux nationaux et internationaux qui y sont liés.

Un outil pédagogique avant tout ludique, pédagogique et coopératif, adapté pour les enfants dès 8 ans ! Par équipe ou individuellement, enfants et jeunes vont devoir réaliser différentes activités (quizz, mime, plaidoirie, dessin, etc.) et relever de nombreux défis amusants pour arriver au bout du chemin des droits de l'enfant. Attention, il faudra aussi faire preuve de solidarité pour atteindre la ligne d'arrivée !

Pour recevoir plus d'informations, contactez-nous !



Carton Rouge

La France mauvaise élève en matière de pollution atmosphérique

La pollution de l'air est mortelle et serait la cause de presque 18000 décès par an en France.

Malheureusement, la France ne fait pas figure de bonne élève pour améliorer la situation. La Commission Européenne organise un sommet extraordinaire, ce mardi 30 janvier, pour pointer du doigt les manquements de la France et de huit autres pays européens.

d'actu.



L'UNSA Éducation a rejoint le Collectif éducation contre les LGBT phobies en milieu scolaire

Ce Collectif éducation a été créé en 2004 et il regroupe la FCPE, la FIDL, l'UNEF, l'UNL, Étudiant sud-solidaire, la FEP-CFDT, la FSU, le SGEN-CFDT, la FERC-CGT.

Le collectif travaille au quotidien contre les discriminations LGBTphobes en milieu scolaire. L'UNSA Éducation rappelle que les discriminations homophobes sont inadmissibles ! C'est l'Éducation au vivre ensemble, à l'égalité et l'acceptation à priori de toutes les singularités qui permettront de faire reculer durablement les discriminations. Personne ne doit subir de violence physique ou morale du fait de son orientation sexuelle !

Le CNAL⁽¹⁾ mène l'enquête



Beaucoup d'échanges et de propos concernant la laïcité, parfois inappropriés.

Concrètement, comment est-elle transmise dans les classes ? Comment l'Éducation nationale fait-elle vivre le principe de laïcité ? Quelles difficultés ? Quels succès ?

Le CNAL a décidé de mener un travail approfondi comprenant un sondage, des auditions de personnalités ou d'acteurs de terrain et d'une enquête de terrain auprès de collègues.

Les résultats de cette étude seront livrés à l'occasion du **colloque du CNAL du 13 juin 2018**.

⁽¹⁾ Comité national d'Action laïque composé de l'UNSA Éducation, du SE-UNSA, de la Ligue de l'Enseignement, de la FCPE et des DDEN.



des propos délirants

... est attribuée à l'association SOS tout petits. Cette association contre le droit à l'avortement diffuse des propos mensongers, culpabilisants, dangereux et délirants sur les contraceptifs. Pour eux, la contraception est un « pesticide humain » dont doit nous sauver « l'immaculée conception de la très Sainte Vierge Marie ».



SNAPS, le Syndicat National des Activités Physiques et Sportives

Le SNAPS, affilié à l'UNSA Éducation, est la première organisation syndicale représentative des Personnels Techniques et Pédagogiques (PTP) du ministère des sports (MS). Cette position dominante (les PTP représentent plus de 60% des agents du MS) permet à l'UNSA Éducation d'être, avec les autres syndicats du champ « Jeunesse et Sports » de la Fédération, très majoritaire au sein du CTM JS avec 9 sièges sur 15.

Le SNAPS a été fondé, dans les années 60, lors de la création des postes de « *conseillers techniques sportifs*⁽¹⁾ ». Il représente aujourd'hui très majoritairement les PTP du MS regroupés en deux corps respectivement homothétiques des certifiés et agrégés d'EPS :

- « professeur de sport⁽²⁾ » (PS) ;
- « conseiller technique et pédagogique sportif⁽³⁾ » (CTPS).

Ces PTP occupent trois fonctions au sein du MS :

- formateur en établissements (CREPS et écoles nationales) ;
- conseiller d'animation sportive en DR(D)JSCS et DDCS/PP ;

- conseiller technique sportif⁽⁴⁾ à la direction des sports ou en DR(D)JSCS. Le SNAPS se bat depuis sa création pour :

- la défense et la modernisation du service public du sport ancré sur le partenariat institutionnel entre l'État, le Mouvement sportif et les Collectivités territoriales ;
- la défense et la promotion de missions techniques et pédagogiques du MS et de ses PTP. Dans ce cadre, le SNAPS revendique sa proximité éducative avec le MEN et le MESR, notamment au travers de la création d'un grand pôle interministériel éducatif regroupant au minimum le MEN, le MESR et le MS.

Les grandes victoires historiques relèvent de ces deux champs. À titre d'exemple :

- créations des corps de PS en 1985 et de CTPS en 2002 et adoption d'un PPCR identique à celui des corps enseignants ;
- influences sur l'écriture, en constante évolution, du Code du Sport qui a « *officialisé* » la fonction de CTS et a fait du modèle sportif français une référence mondiale.

Toutefois, l'existence d'un ministère et d'une administration sport est de plus en plus remise en cause par :

- la baisse constante des effectifs du MS (- 30% en moins de 10 ans) ;
- la volonté rampante de certains politiques, aidés par la Fonction publique et le budget, de « *privatiser* » totalement les pratiques sportives hors temps scolaires et universitaires.

Le SNAPS reste vigilant et combatif.

⁽¹⁾ Suite à l'échec des résultats au JO de 1960 des enseignants d'EPS ont été missionnés auprès des fédérations sportives.

⁽²⁾ 4 sièges sur 5 à la CAP.

⁽³⁾ 3 sièges sur 4 à la CAP.

⁽⁴⁾ Directeur technique national, entraîneur national, conseiller technique national, régional et départemental.



Un nouveau secrétaire général au SNIEAP



Le Syndicat National des Inspecteurs de l'Enseignement Agricole Public a renouvelé son équipe dirigeante. C'est **Hervé Roux** qui devient secrétaire général succédant à Jean-Yves Maraquin.



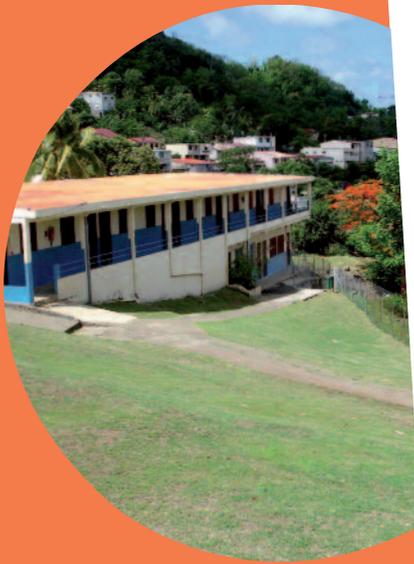
Jean-Paul Krumbholz
Secrétaire général
du SNAPS

> snaps@unsa-education.org



La section régionale de la *Martinique*

Selon le livret d'accueil du rectorat pour la rentrée 2017, « l'Académie de la Martinique présente les caractéristiques d'un territoire rural hormis la région centre, avec des communes isolées, particulièrement tournées vers l'agriculture ».



Notre académie accueille plus de 79 000 élèves (1er et 2nd degré) et est organisée autour de 12 circonscriptions (1er degré) et de 3 bassins de formation pour les établissements du 2nd degré (Centre sud, Centre nord Caraïbe, Centre Nord Atlantique) avec des orientations pédagogiques, présentées par l'autorité académique : « *La poursuite de la refondation de l'École avec la réforme des collèges, la réussite scolaire pour tous, un système éducatif juste et efficace, les élèves au cœur de la refondation, des personnels formés et reconnus* ».

Pourtant, que de chemin reste encore à parcourir... oui, il faut y croire, mais surtout garder en mémoire : « *Et le morne est bien haut qui mène à leur École⁽¹⁾* ».

Notre école a certes progressé mais notre territoire subit les effets du vieillissement de la population. L'emploi diminue, les phénomènes

de pauvreté et les cas sociaux augmentent. Le constat d'inégalité des chances et le nombre de chômeurs croissant touchent plus particulièrement les milieux fragiles. Les moyens donnés permettent-ils de penser autrement la politique de développement de la Martinique ?

Pour l'UNSA Éducation Martinique, il est plus qu'une évidence, notre école mérite ce qu'il y a de mieux. Nous avons légitimement le droit d'exiger plus de moyens, pour assurer la formation de nos jeunes afin de les aider à s'engager dans un avenir professionnel certain ; et surtout pour garantir de meilleures conditions de travail pour tous les personnels.

La Section Régionale et ses syndicats sont mobilisés pour poursuivre ce chantier en accompagnant l'ensemble des personnels de notre territoire.

⁽¹⁾Prière d'un petit enfant nègre, Poème de Guy Tyrolien

Pages coordonnées par :



Julien Danglard
julien.danglard@unsa-education.org



Yannick Lavesque
@Yannick_Lavesk
yannick.lavesque@unsa-education.org



Fabienne Rancinan
@FabRancinan
fabienne.rancinan@unsa-education.org



Mireille Jacques
Secrétaire Régionale
UNSA Éducation
de la Martinique

> martinique@unsa-education.org

Plus forts ensemble !

160 000 rencontres

Cent soixante mille rencontres... Oui, Vous avez bien lu 160 000. C'est le nombre de collègues que nous allons rencontrer au cours de l'année. Pourquoi le dire ? L'afficher ? Parce que c'est vous, c'est nous. Explications...

Tout d'abord, une évidence UNSA : la proximité nous paraît essentielle pour le syndicalisme actuel. Aller rencontrer les collègues dans les établissements scolaires, agricoles, techniques, généraux, dans les services centraux des DSDEN ou des rectorats, dans les universités, dans les DRDDJS, les CROUS, au CNED, à la culture, à la jeunesse et sport ou encore aux affaires étrangères, est devenu une marque de fabrique UNSA. Pas de stage spécial « *rencontre de collègues* ». Nous y allons comme nous sommes, avec nos valeurs UNSA partagées par un grand nombre de collègues : humaniste, européen, réformiste, attaché à la laïcité et travaillant au quotidien à promouvoir l'égalité femmes-hommes.

Ainsi, en allant à votre rencontre sur votre lieu de travail, nous avons le temps de discuter, parfois de simplement se croiser ou d'échanger quelques mots, un numéro, un mail, ou juste un « *salut* » ou une poignée de main. Mais, dans tous les cas, l'UNSA

Éducation et ses syndicats seront là avec vous pour répondre à vos questions, parfois avec un certain délai car nos collègues sur le terrain n'ont pas réponse à tout mais ils savent vous orienter vers le bon interlocuteur. *Il suffit de lire (ci-contre) le témoignage d'Éric, enseignant, lors d'une de ses visites.*

Pour en revenir à nos rencontres, plus de 50 000 ont déjà eu lieu depuis la rentrée de septembre 2017. Le mouvement va se poursuivre et s'amplifier. Les collègues du siège national eux aussi se rendront dans toutes les Académies pour vous rencontrer. Nous souhaitons incarner ce syndicalisme de proximité au travers de tous nos syndicats de la fédération car les hommes et les femmes qui la composent sont les premiers ambassadeurs de cette proximité.

Alors quand un collègue UNSA vient chez vous, faites-lui bon accueil... Il vient pour vous.

Au SNASEN-UNSA et au SEA-UNSA

Nous, pour les assistantes de service social de l'Éducation nationale et les conseillères techniques, nous avons choisi d'aller dans les territoires pour rencontrer nos collègues sur le terrain et échanger avec elles. Pour cela, le **SNASEN-UNSA** essaie de se

déplacer dans toutes les académies à la rencontre de chacun et chacune.

Pour l'enseignement agricole, les collègues du **SEA-UNSA** se déplacent eux aussi dans les établissements pour échanger avec les collègues.



Quand on vous dit que l'UNSA a choisi la proximité avec vous ! Alors n'hésitez pas à nous solliciter pour un échange sur votre situation locale ou pour une journée de formation sur des thèmes particuliers comme par exemple la rémunération ou la retraite.

Plus forts ensemble !



Chronique d'une visite GIIDE

Chronique de visite dans un lycée de Montreuil (93) par Éric, enseignant.

C'est dans le bureau des personnels administratifs, pendant que je présente la revue « 30 secondes » d'A&I UNSA et le « Baromètre de nos métiers » à Monique, la secrétaire de direction, que je vois une collègue tendre l'oreille et s'arrêter :

- Ah ! Vous tombez bien ce n'est pas souvent qu'un syndicat vient nous voir ! J'ai des questions à vous poser, je suis l'infirmière scolaire du lycée.

S'en suit un échange sur sa carrière et son métier. N'ayant pas toutes les réponses, elle me donne ses coordonnées afin que notre syndicat UNSA dédié aux infirmières scolaires la rappelle.

En guise d'au revoir elle me dit :

- Pouvoir donner son avis sur son métier, ce n'est pas si souvent ! Je vais tout de suite le remplir !

Eric d'Alesandro

@riconovic
eric.dalesandro
@unsa-education.org



Les résultats du Baromètre de nos métiers



La 6^è édition du « **Baromètre de nos métiers** » s'achève avec plus de 30 000 collègues ayant donné leur avis.

Pour connaître les résultats de cette enquête, rendez-vous sur notre site : www.unsa-education.com



Résultats et conférence de presse Baromètre : le 20 mars 2018 !

Pierre Château

@p_chateau
pierre.chateau@unsa-education.org



JE DÉVELOPPE L'UNSA DANS LES ENTREPRISES

Les ordonnances qui ont modifié le Code du Travail, conduisent à la mise en place d'un Comité Social Économique (CSE) dans toutes les entreprises de plus de 11 salarié-e-s avant le 31 décembre 2019. Dans cette instance fusionnée, l'UNSA a la volonté de faire entendre sa voix pour défendre les salarié-e-s, proposer des solutions négociées... en résumé être un acteur positif et responsable. L'UNSA a l'ambition de présenter des listes dans un maximum d'entreprises lors des élections CSE à venir. Dans cet objectif, nous lançons une grande campagne de développement pour les mois à venir.

Je dépose une liste UNSA
dans chaque CSE !

Je contacte developpement@unsa.org



CSE comité Social Économique *Libres ensemble*
LA MARQUE AUTONOME

Chaque adhérent-e de l'UNSA peut et doit être un acteur du développement de l'UNSA. Dans votre réseau familial, d'amis, de connaissances, vous pouvez faire la promotion de l'UNSA et inviter à déposer des listes UNSA. Si vous souhaitez que nous prenions contact avec un de vos proches intéressé par la démarche syndicale de l'UNSA, nous pouvons lui envoyer de la documentation de votre part.



PARRAINEZ UN CONTACT

Vous pouvez envoyer la documentation UNSA à :

NOM _____

Prénom _____

mail _____ @ _____

qui travaille dans l'entreprise _____

Cet envoi est à faire de la part de :

NOM _____

Prénom _____

Coupon à envoyer à **UNSA développement**
21 rue Jules Ferry 93170 BAGNOLET
ou par mail à developpement@unsa.org

- Vous voulez créer une section syndicale UNSA,
- Vous voulez déposer une liste UNSA dans votre entreprise,
- Vous voulez développer l'UNSA.

Contactez- nous

developpement@unsa.org





- Et pas trop dure l'organisation ?
- En fait, c'est la MAIF qui s'occupe de tout.
Enfants, courses, ménage...
Le seul problème c'est qu'on s'habitue...
Tu as touillé ?



PRAXIS SOLUTIONS

L'assurance corporelle pour les accidents du quotidien.

On a tout à gagner à se faire confiance.



assureur militant

MAIF - société d'assurance mutuelle à cotisations variables - CS 90000 - 79038 Niort cedex 9.

Filia-MAIF - société anonyme au capital de 114 337 500 € entièrement libéré - RCS Niort B 341 672 681 - CS 20000 - 79076 Niort cedex 9. Entreprises régies par le code des assurances.

Groupe de travail interministériel Bouchout : Où en est-on sur les métiers, l'organisation territoriale et le Pôle éducatif ?

Au dernier trimestre 2017, l'UNSA Éducation, avec la FSU et la CGT ont obtenu auprès des ministres Blanquer (Jeunesse) et Flessel (Sports), la mise en place d'un groupe de travail interministériel sur l'avenir de Jeunesse et Sports, tout particulièrement sur les aspects métiers et organisation territoriale.

Les deux ministres ont désigné comme président M. Jean-Pierre Bouchout, Inspecteur général honoraire de la Jeunesse et des Sports pour animer ce groupe de travail.

Sur la question de l'organisation territoriale, il est quasiment acté fin janvier que la sortie des DDI (Directions départementales interministérielles) est une nécessité et qu'il faut s'orienter vers un positionnement des personnels au niveau régional, avec des unités ou délégations territoriales au plus près des citoyens (départements, bassins...).

Cela n'a pas été une mince affaire que de faire reconnaître cette revendication partagée par les organisations syndicales, mais le groupe de travail ne fera en mars qu'un rapport de recommandation, qui sera suivi ou pas par le gouvernement.

Sur la question de la création d'un grand pôle éducatif interministériel, de la sortie du secrétariat général des ministères sociaux pour rejoindre la DGRH des MEN-MESR, le président Bouchout ne cesse d'éluder la question.

C'est pourquoi, sur proposition de l'UNSA Éducation, avec l'aide de la FSU et de la CGT, nos élus au CTM (Comité technique ministériel) ont demandé que cette question soit inscrite à l'ordre du jour de la séance du 31 janvier afin qu'il y ait un vote formel qui devrait être majoritairement « pour ».

Ce CTM a été reporté au 14 février.

Si l'existence de ce groupe de travail est une victoire syndicale, il ne faudrait pas que ce soit une commission de plus pour nous faire patienter.

L'UNSA Éducation et ses syndicats y veilleront.



Samy Driss

@DrissSamy

samy.driss@unsa-education.org





Fonction Publique

Avenir de la Fonction publique : pas d'évolutions sans les agents

La consultation des agents et des usagers des services publics lancée par le gouvernement va s'achever, sans grand succès d'ailleurs.

Le gouvernement a fait le choix de ne pas populariser sa consultation.

La 6^{ème} édition de notre **baromètre des métiers** de l'Éducation, qui rassemble beaucoup plus de participations, nous donnera une bien meilleure vision de l'avis des agents (*résultats le 20 mars sur www.unsa-education.com*). Les seules entrées du gouvernement sur ce dossier seront donc celle des experts du **Comité Action publique 2022** et les orientations développées par le Président. Pour l'UNSA Éducation, réformer sans véritable dialogue social et sans associer effectivement et très largement n'est pas le bon choix.

Transformer la Fonction publique ? Oui, mais avec les agents !

La Fonction publique doit nécessairement se transformer pour répondre aux enjeux du service public de demain. L'UNSA Éducation a des propositions pour contribuer à ce changement mais cela n'est pas possible sans nos collègues. Ils doivent être associés au diagnostic, à la définition des enjeux et aux moyens d'y répondre. Les personnels peuvent et doivent être des acteurs du changement et de l'évolution de leurs métiers, de leurs services. La volonté du gouvernement de s'appuyer sur l'intelligence collective et sur l'expertise de terrain des agents semble cependant absente. C'est, pourtant, dans un dialogue social local et national, renouvelé et constructif avec les organisations syndicales que se construit aussi ce lien avec l'ensemble des agents.

Une approche purement comptable ?

Au moment d'écrire ces lignes, les premières mesures ne sont pas encore annoncées. Nous savons, cependant, qu'elles chercheront à réduire la dépense publique.

Ce qui pourrait se traduire par l'abandon de missions aujourd'hui assurées par la Fonction Publique. Il faudra dire lesquelles alors.

L'avenir du service public mérite mieux que des mesures en catimini mais exige au contraire un vrai débat public.

Pas de service public efficace sans des personnels responsabilisés

Le **chantier Action Publique 2022** semble aussi l'occasion pour le gouvernement de revoir les modalités de recrutement et de carrière dans la Fonction publique, de limiter les protections assurées aux agents par le statut de la Fonction publique. L'UNSA a rappelé dans ce dossier son opposition à une multiplication des recrutements de contractuels ou de recrutements sans concours.

Croire que s'attaquer au statut de la Fonction publique la rendra plus efficace est aussi faux que de penser que le statut intangible répond en soi à toutes les interrogations et les demandes des agents.

Mieux prendre en compte les besoins et aspirations de chacune et chacun, rendre les agents acteurs de leurs métiers en redonnant du sens à leurs missions, travailler en concertation sur les parcours professionnels, la mobilité, la formation sont autant de chantiers que le gouvernement devrait ouvrir.

Les choix prochains concernant l'avenir de la Fonction publique préfigureront la France de demain et la place que l'État souhaite prendre dans le maintien indispensable de la cohésion sociale. Cela ne se fera pas sans que l'UNSA Éducation fasse valoir ses propositions et entendre la voix des personnels.

Dernière minute

Suite aux annonces du gouvernement sur l'avenir de la Fonction publique, suivez nos réactions sur notre site : unsa-education.com



Frédéric Marchand

@FMarchandfred
frederic.marchand@unsa-education.org

Fonction Publique

C'est au programme pour 2018 !



Les grandes lignes de l'agenda social à venir dans la Fonction publique sont maintenant connues. Les discussions porteront notamment sur l'amélioration des conditions de vie au travail, la protection sociale complémentaire, la mise en œuvre du compte personnel d'activité (CPA) ou encore la prévention des inaptitudes.

Mise en œuvre du CPA et du CPF

L'objectif est de rendre le compte personnel d'activité et son volet formation (CPF) pleinement mobilisables par les agents publics dès cette année. Pour cela, la question du financement reste entière. Il est temps d'avancer et d'apporter les garanties nécessaires pour que ces droits deviennent effectifs et pérennes.

Bilan de la complémentaire santé

Le chantier de la protection sociale complémentaire des fonctionnaires sera aussi ouvert. Après une phase de diagnostic et un bilan des dispositifs existants, un rapport des inspections générales est attendu pour le printemps, des discussions s'ouvriront sur ce sujet très attendu.

Frais de déplacement des fonctionnaires

La question des frais de transports et les indemnités de mission des agents publics sera enfin à l'ordre du jour. Depuis des années, l'UNSA réclame une revalorisation de ces indemnités. Les taux des indemnités de mission n'ont pas été réévalués depuis 10 ans alors que l'inflation cumulée sur cette même période représente 13,3%. Ce taux ne prend pas en compte, également, les grandes disparités entre les prix observés sur le territoire notamment dans les grandes métropoles urbaines. Il conviendra de réduire les délais de remboursement qui peuvent être pénalisant pour les agents.

Tous ces sujets sont importants pour les agents publics. Dans les instances où seront abordés ces sujets, l'UNSA mettra toute son énergie pour obtenir des avancées



Emmanuel Margerildon

@EMargerildon

emmanuel.margerildon@unsa-education.org

Fonction Publique

Hausse de la CSG : une compensation a minima

L'augmentation annoncée de la CSG est effective depuis le 1er janvier.

Si pour les salariés du privé, cette hausse sera à terme plus que compensée par les baisses et disparitions d'autres cotisations, il n'en sera pas de même pour les fonctionnaires.

Alors que le projet initial du gouvernement prévoyait une compensation ponctuelle et dégressive dans le temps, l'UNSA a défendu l'idée que, même s'il ne s'agissait que d'une simple compensation de la CSG, elle devrait être intégrale et pérenne pour qu'aucun agent public ne voit son pouvoir d'achat diminuer.

Le dispositif, arraché par la mobilisation de l'UNSA, permettra de compenser globalement la hausse de la CSG pendant deux ans au moins mais pas de bénéficier d'un gain de pouvoir d'achat.

Voici dans le détail, les avancées obtenues :

- cette indemnité sera recalculée en 2019 ;
- cette indemnité ne sera pas dégressive en cas d'avancement ;
- cette indemnité sera versée à tous les agents en poste et à tous les nouveaux recrutés (afin de ne pas réduire encore l'attractivité de la fonction publique) ;
- cette indemnité sera recalculée immédiatement lorsqu'un agent à temps partiel reprendra à temps plein (égalité professionnelle, santé...).

Ce dispositif permettra de compenser cette hausse presque complètement en 2018 et en 2019. Seuls les changements de rémunération en cours d'année ne seront pas compensés intégralement. Pour 2020, le sujet devrait être réétudié lors d'un futur rendez-vous salarial.

Christelle Alan
christelle.alan
@unsa-education.org



Jour de carence, le retour

Le jour de carence est rétabli à compter du 1er janvier en cas de congé maladie.

En revanche, il ne sera pas appliqué aux congés longue durée ou de longue maladie, ni aux congés imputables au service. De même, si la reprise entre deux congés pour la même cause est inférieure à 48 heures, il n'y aura qu'un seul jour de carence.

Pour l'UNSA Éducation, cette mesure, qui n'a pas prouvé son efficacité, est un nouveau recul en termes de droits sociaux.

Lire aussi :

<http://bit.ly/2C1V84L>

Christelle Alan
christelle.alan
@unsa-education.org



Dématérialisation du bulletin de paye : bientôt tous concernés

Tous les agents de la Fonction publique d'État, posséderont leur propre espace numérisé accessible par le numéro INSEE et un mot de passe. Il permettra de substituer la remise papier du bulletin de salaire par une transmission dématérialisée.

Une expérimentation va se mettre en place progressivement dans les académies dès la parution de l'arrêté ministériel. Dès 2020, la généralisation du dispositif vous permettra de disposer de vos bulletins de salaire en cours et archivés depuis le 1er janvier 2016.

Monique Nicolas
monique.nicolas
@unsa-education.org



Personnels



Les instituts nationaux de jeunes sourds et de jeunes aveugles (INJ) menacés !

Depuis 2016, le ministère des Affaires sociales veut transférer la tutelle des INJ aux Agences régionales de santé (ARS).

Sous la tutelle des Affaires sociales, les INJ offrent un enseignement de qualité, dispensé par des enseignants spécialisés. La surdité et la cécité impliquent en effet des spécificités importantes en termes de langue et de mode d'apprentissage. **Un suivi pluridisciplinaire** (pédagogique, éducatif, médico-psy, social...) est proposé et de **nombreux métiers spécifiques** (interprètes LSF, codeurs LPC, instructeurs de locomotion, transcrip-teurs en braille...) sont exercés par des professionnels très qualifiés.

Les INJ permettent à de nombreux jeunes d'accéder à des diplômes de l'Éducation nationale, grâce à des dispositifs de scolarisation très variés (en inclusion individuelle ou collective, en classe spécialisée...), respectant ainsi la loi de 2005 de libre choix des familles et d'adaptation au projet individualisé. **Les INJ travaillent ainsi en complémentarité avec les établisse-**

ments de l'EN, dont les dispositifs limités ne permettent pas de répondre à tous les besoins.

Le SNJSJA-UNSA Éducation, syndicat majoritaire, présent dans les cinq établissements nationaux et dans certains établissements publics départementaux, a fortement œuvré à la création d'une intersyndicale en 2016. Avec les parents d'élèves et l'ensemble des syndicats, **un premier projet de transfert de financement aux ARS, a ainsi été repoussé en 2016.**

Après ce conflit, la tutelle s'était engagée à organiser une concertation, avant d'envisager quelque changement que ce soit. **Cette revendication de dialogue avec le ministère de tutelle est une demande de très longue date.**

Si actuellement, une mission de l'inspection générale des Affaires sociales et de l'Éducation nationale est en cours, l'inquiétude reste très forte parmi les

personnels et les familles quant à la tenue de la concertation. **Ceci d'autant plus que le ministère, bafouant ces engagements de ne pas opérer de changement avant cette concertation, a réduit sa dotation État de 13% en 2018 !**

Ces annonces remettent en cause la garantie d'un enseignement de qualité et vont totalement à l'encontre des déclarations récentes de Madame Sophie Cluzel, Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, en charge des personnes handicapées, sur l'école inclusive, à laquelle les INJ participent pleinement aujourd'hui.

En effet, la question principale est bien celle-ci : comment favoriser l'inclusion des personnes handicapées si des dispositifs publics qui marchent - les taux de réussite aux examens sont de l'ordre de 95 % - et qui sont un appui essentiel aux objectifs que s'est fixés le gouvernement, sont remis en cause ?

Dans ce contexte d'absence d'écoute, le SNSJSA-UNSA Éducation propose l'organisation d'Assises de l'Éducation et de l'Enseignement spécialisé auprès des jeunes sourds, aveugles et malvoyants afin de mobiliser toutes les personnes concernées.



Contractuels... l'UNSA toujours avec vous !

Si des avancées ont été obtenues avec la mise en œuvre de l'accord de « déprécarisation » dit Sauvadet (CDIisation, recrutements réservés, nouveaux droits), beaucoup reste à faire.

Rémunération, sécurisation des parcours restent des préoccupations fortes pour lesquelles nous continuons d'œuvrer.

Pour celà, l'Unsa a demandé et obtenu la réunion du comité de suivi « Sauvadet », il se réunira au printemps.

www.unsa-education.com/spip.php?article1536

Marc Chestier
marc.chestier@unsa-education.org



Hélène Sester

helene.sester@unsa-education.org



Prestations interministérielles d'action sociale (PIM) à réglementation commune : légères augmentations pour 2018

L'UNSA salue l'augmentation, en 2018, de + 1,35% des taux applicables aux PIM, après 3 années de quasi-stagnation.

Les nouveaux taux sont applicables au 1er janvier 2018.

PRESTATIONS	TAUX 2018
RESTAURATION Prestation repas	1,24 €
SUBVENTIONS POUR SÉJOURS D'ENFANTS Allocation aux parents séjournant en maison de repos avec leur enfant	23,07 €
AIDE À LA FAMILLE En colonies de vacances	
• enfants de moins de 13 ans	7,41 €
• enfants de 13 à 18 ans	7,41 €
En centres de loisirs sans hébergement	
• journée complète	5,34 €
• demi-journée	2,70 €
En maisons familiales de vacances et gîtes	
• séjours en pension complète	7,79 €
• autre formule	7,41 €
Séjours mis en œuvre dans le cadre éducatif	
• forfait pour 21 jours ou plus	76,76 €
• pour les séjours d'une durée inférieure, (par jour)	3,65 €
Séjours linguistiques	
• enfants de moins de 13 ans	7,41 €
• enfants de 13 à 18 ans	11,22 €
ENFANTS HANDICAPÉS Allocation aux parents d'enfants handicapés de moins de 20 ans (montant mensuel)	161,39 €
Séjours en centres de vacances spécialisés (par jour)	21,13 €

L'UNSA réaffirme son attachement à l'action sociale interministérielle, qui constitue le socle minimal commun à l'ensemble des agents de l'État. **Pour L'UNSA, ces prestations interministérielles doivent améliorer les conditions de vie des agents et de leur famille, les accompagner tout au long de leur vie professionnelle et la retraite.**



Aide au maintien à domicile pour les retraités de la Fonction publique d'État : nouveau barème au 1er janvier 2018

Le dispositif d'aide au maintien à domicile est une prestation interministérielle. Il vise à réduire le risque de perte d'autonomie des personnes âgées en évitant l'apparition, le développement ou l'aggravation de maladie ou d'accidents.

Le dispositif comprend deux volets :

- un plan d'action personnalisé : ensemble de prestations de services ;
- une aide « *habitat et cadre de vie* » : accompagner financièrement les personnes dont le logement doit être aménagé pour permettre le maintien à domicile.

La revalorisation des montants des ressources entrant dans les conditions d'attribution de l'aide est entrée en vigueur au 1er janvier 2018.

Lire l'arrêté : <https://goo.gl/JuPU4A>



Monique Nicolas

@UNSA_Education 
monique.nicolas@unsa-education.org

De la formation continue...

Pour près d'un quart d'entre vous, « la possibilité d'un parcours professionnel varié » et « la formation professionnelle continue » apparaissent comme des domaines que vous voudriez voir prioritairement améliorés, avec les « perspectives de carrière » (pour plus de 40%).

Telles étaient en tout cas vos réponses à notre baromètre des métiers ⁽¹⁾ les années précédentes. Nous saurons d'ici peu, si en 2018 vos priorités restent identiques. Mais nul doute que ces éléments restent essentiels dans votre appréhension de votre avenir professionnel.

Pourquoi ?

- **parce qu'on** ne fait pas toute sa vie professionnelle son métier de la même manière ;
- **parce que** - de plus en plus - on ne fait pas toute sa vie professionnelle le même métier.
- **parce que** chacune, chacun, souhaite être pleinement acteur de sa vie professionnelle.

⁽¹⁾ 5^e édition du Baromètre, 30 000 personnels de l'Éducation interrogés.

Comment ?

Par la formation tout d'abord.

Elle est en effet indispensable, tout au long de sa carrière, pour découvrir de nouvelles manières de faire, se familiariser avec de nouvelles technologies, échanger sur ses pratiques et celles des autres collègues « stagiaires » rencontrés à cette occasion.

Elle offre un moment d'arrêt pour observer, analyser, réfléchir, apprendre, repartir.

Pourtant, encore trop souvent, la formation s'impose la mission de délivrer un contenu qui nous est extérieur, des connaissances que nous ne possédons pas. Surtout, elle apparaît comme une adaptation à l'emploi, un apprentissage à utiliser de nouveaux outils ou de nouvelles procédures imposés.

Or, si la transmission de nouveaux savoirs est indispensable, elle n'est pas suffisante.

Elle ne prend sens que si elle s'inscrit dans notre vécu professionnel, si elle vient l'interroger et lui apporter des pistes de réflexion et d'évolution, si elle nous mobilise dans une démarche de changement.

Par le développement professionnel, ensuite.

Démarche active et participative, il part du vécu professionnel des personnes et les associe au travail de formation. Il les considère comme des apprenants « sachants », riches de leur expérience, de leurs connaissances, de leurs pratiques qu'ils apportent et partagent. Les éléments de novations viennent autant des apports des formateurs que des appropria-



2018 :

De nombreux chantiers ouverts... pour quelle École ?

Si, lors de sa nomination, le ministre avait annoncé ne vouloir aucune réforme qui porte son nom, force est de constater que le système scolaire est en pleine évolution. L'actualité éducative est difficile à suivre car rythmée par des ajustements quasi hebdomadaires. La méthode : pas de réforme Blanquer mais des têtes d'affiche en mission. Ainsi Cédric Villani, Boris Cyrulnik et Stanislas Dehaene ont été sollicités par le ministre de l'Éducation nationale afin d'apporter leurs éclairages scientifiques sur les évolutions souhaitables de l'École.

Pas de réforme Blanquer, mais beaucoup de changements en perspective

La liste des chantiers ouverts depuis quelques mois par le ministre de l'Éducation nationale est trop longue pour en faire le détail exhaustif.

Permettront-ils de développer une École plus juste, plus inclusive, davantage reconnaissante de l'ensemble de ses personnels tout en répondant aux défis de la société ?

Ce sont ces objectifs qui guideront les prises de positions de l'UNSA Éducation sur les nombreux chantiers ouverts en parallèle.

Pour l'instant, si des points d'évolutions positives sont à souligner, il semble manquer une réelle prise en compte des élèves les plus en difficultés et une politique ambitieuse et globale de jeunesse.

« Donner goût » aux mathématiques

La France souffre du paradoxe de faire émerger des talents à l'échelle mondiale tout en observant les fuites des bacheliers scientifiques vers d'autres études. **Le député Cédric Villani et l'inspecteur général Charles Torossian, deux mathématiciens, ont été missionnés** afin d'améliorer l'enseignement des mathématiques à l'école et particulièrement dès le 1er degré. Pour relever ce défi, le point de départ annoncé est l'exemple de Singapour. En tête des classements internationaux pour sa méthode d'un enseignement concret, structuré, voire strict à partir des sciences cognitives, ce pays est chaque année regardé à la loupe pour comprendre « la recette du succès ». De nombreux systèmes s'en sont déjà inspirés. La mission devrait rapidement nous dire s'il en sera de même pour la France.

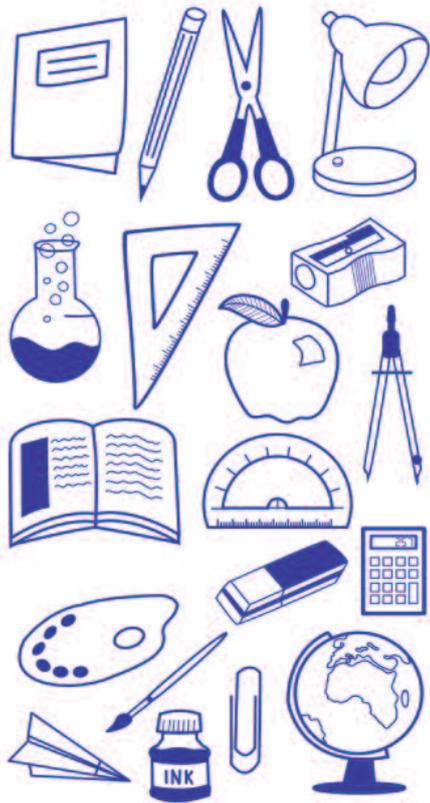
L'UNSA Éducation n'attend pas l'application d'une recette, mais de s'inspirer d'une démarche construite par consensus et développement progressif au long d'une quinzaine d'années.

« Penser l'École de demain »

Cette mission a été confiée à Boris Cyrulnik, neuropsychiatre, qui en réunissant les acteurs concernés est censé « mettre en avant les meilleures pratiques pédagogiques et éducatives ». Une réflexion générale sur les programmes, les conditions d'accueil, le rythme et la formation des enseignants et des ATSEM est annoncée.

Pour l'UNSA Éducation, ces réflexions devront respecter, amplifier, mais en aucun cas remettre en cause, le cadre de la loi de Refondation qui a fait de ce 1er cycle un bloc unique d'apprentissages adaptés aux jeunes enfants.





Conseil scientifique

« Mieux éclairer les pratiques pédagogiques »

Tel est l'objectif de Stanislas Dehaene nommé par le ministre à la tête du nouveau Conseil scientifique de l'Éducation nationale. La culture de l'évaluation sera la thématique de travail majeure de ce groupe constitué d'une vingtaine de personnalités reconnues travaillant dans différentes disciplines scientifiques. Éclairer le débat de ce qui marche, de ce qui ne marche pas, à la lumière des sciences... Pour résumer : mettre en place une pédagogie fondée sur la preuve.

L'apprentissage résultant de processus éminemment complexes, l'objectif semble très ambitieux si ce n'est trop.

La gageure sera de ne pas penser que la science peut répondre mécaniquement à toutes les situations, mais qu'elle doit éclairer des démarches pédagogiques adaptées. L'UNSA Éducation y sera particulièrement attentive.



Bac et lycée : quelles évolutions pour quel objectif ?

Il est impératif que le baccalauréat soit réformé. Pour l'UNSA Éducation et nos syndicats, cela doit se faire avec l'objectif de lui redonner sa double vocation de validation des acquis de la scolarité et de passeport pour la réussite dans l'Enseignement supérieur.

Son évolution doit donc se faire au bénéfice de tous les élèves mais en aucun cas au détriment des conditions de travail des personnels. C'est pourquoi nous avons soutenu plusieurs mesures contenues dans le rapport Mathiot (une épreuve orale limitée à 20 minutes durant laquelle l'élève, parce qu'il aura été préparé, saura présenter, expliquer, argumenter son projet ; la limitation du nombre d'épreuves terminales, l'organisation des évaluations en cours du cycle terminal, s'appuyant sur une banque nationale de sujets, l'accompagnement des lycéens...) et dit toute notre réticence à voir le ministre Blanquer aller vers une transformation du lycée précipitée.

Suivez nos réactions lors des annonces officielles

Le choix est dorénavant dans le camp du ministre Blanquer et, au moment d'écrire ces lignes, nous ne savons rien de ses intentions et des décisions du gouvernement. Inutile donc de disserter sur les changements possibles, les rumeurs, les supputations. Nos différents supports de communication, dont prioritairement notre site rendra régulièrement compte de l'avancée du chantier et de nos réactions au moment des annonces officielles.

Suivez-nous sur : www.unsa-education.org





Un point sur l'égalité femmes-hommes dans les manuels scolaires

Les manuels scolaires véhiculent une certaine représentation de la société et les stéréotypes qui vont avec !

Depuis plusieurs années, le centre Hubertine Auclert mène des enquêtes sur les manuels scolaires afin de montrer les stéréotypes de genre qui y sont véhiculés. Cette étude du centre était axée sur les manuels d'éducation morale et civique (EMC). Hélas, les manuels de cette nouvelle matière enseignée dans les établissements scolaires depuis la rentrée 2015 ne semblent pas être exempts de tout stéréotype de genre.

Dans ces manuels, qui pourtant étudient les valeurs républicaines et l'égalité, les femmes sont sous représentées : « 17% des personnages célèbres sont des femmes contre 83% des hommes » ou bien elles le sont dans la sphère domestique et peu à des postes à responsabilité. Ainsi, elles « représentent 15% des personnages du champ politique et 22% des personnages du domaine scientifique. »

Il ne suffit donc pas d'aborder le sujet de l'égalité pour être égalitaire.

Or, une réflexion sur « une réelle diffusion d'une culture de l'égalité » dans les manuels scolaires doit être menée pour une plus juste transmission des représentations, surtout à l'école, qui doit être un levier puissant pour l'égalité filles-garçons. Notre fédération revendique une véritable action dès le plus jeune âge pour combattre les stéréotypes de genre car ils se mettent en place très tôt.

Utiliser des manuels scolaires débarrassés de tout sexisme est non seulement une évidence mais également une nécessité.

CLEMI

Le centre pour l'éducation aux médias et à l'information

#Zéro Cliché 2018, c'est parti !

En partenariat avec plusieurs médias (TV5 Monde, Causette, les Nouvelles News) ainsi qu'avec le défenseur des Droits, le CLEMI (Centre pour l'éducation aux médias et à l'information) lance la sixième édition du concours #Zéro cliché.

Ce concours propose d'aborder avec les élèves du 1er et du 2nd degré la question des stéréotypes sexistes dans l'espace public, le sport, les médias, l'école, la famille, etc.

Ils sont invités à présenter des productions journalistiques de toute nature (vidéos, dessins de presse, billets, éditoriaux, articles, chroniques, interviews...) autour de l'égalité femmes - hommes, de la dénonciation des stéréotypes sexistes.

L'UNSA Éducation, engagée contre tous les stéréotypes, soutient ces initiatives et vous invite à y participer.

Pour en savoir plus : www.clemi.fr

Carine Aoun-Boudot

@carineaoun1

carine.aoun-boudot@unsa-education.org





**L'article 25
de la loi n° 83-634
du 13 juillet 1983,
modifié par la loi
du 20 avril 2016
relative à la déontologie
et aux droits
et obligations des
fonctionnaires**

**Cet article dispose
désormais que :**

« Le fonctionnaire exerce ses fonctions avec dignité, impartialité, intégrité et probité.

Dans l'exercice de ses fonctions, il est tenu à l'obligation de neutralité.

Le fonctionnaire exerce ses fonctions dans le respect du principe de laïcité. A ce titre, il s'abstient notamment de manifester, dans l'exercice de ses fonctions, ses opinions religieuses. Le fonctionnaire traite de façon égale toutes les personnes et respecte leur liberté de conscience et leur dignité.

Il appartient à tout chef de service de veiller au respect de ces principes dans les services placés sous son autorité. Tout chef de service peut préciser, après avis des représentants du personnel, les principes déontologiques applicables aux agents placés sous son autorité, en les adaptant aux missions du service ».

Laïcité et neutralité dans la Fonction publique, la nécessité de la formation !

Crèches, cantines scolaires, sorties scolaires, salutations...

Difficile de passer à côté de polémiques que les médias définissent comme des « problèmes de laïcité ». Utilisée à tous propos, la laïcité est au cœur de nombreux débats, bien souvent victime d'instrumentalisation ou otage de nouvelles revendications communautaires.

Malgré la multiplicité des questions qu'elle soulève et les réflexions qu'elle génère, la laïcité, si on prend le temps de s'y pencher est un principe clair et applicable. Il existe d'ailleurs à notre disposition tout un corpus de textes auxquels nous pouvons nous référer. Ainsi, en ce qui concerne le sens et la portée pour les agents du Service public du principe de laïcité et de l'obligation de neutralité, la circulaire du 15 mars 2017 relative au respect du principe de laïcité dans la Fonction publique (Cf. encadré) rappelle la règle applicable en ce qui concerne le respect du principe de neutralité pour les fonctionnaires et les fonctionnaires stagiaires. Une connaissance inégale entraîne des applications inégales du principe de laïcité et du principe de neutralité partout sur le territoire.

C'est pourquoi, pour l'UNSA Éducation, il serait nécessaire de mettre en place un module consistant de formation à la laïcité commun à toutes les ESPE. Le module de formation pourrait expliquer clairement les principes de la laïcité, le droit en vigueur et les applications pratiques de la laïcité.

Dans le prolongement de cette réflexion, nous venons de connaître enfin la compo-

sition du Conseil des sages de la laïcité. Ce dernier sera présidé par la sociologue et politologue Dominique Schnapper, qui sera accompagnée de 13 membres : Jean-Louis Auduc (docteur en histoire et formation d'enseignants), Ghaleb Bencheikh (physicien, écrivain et islamologue), Catherine Biaggi (IGEN en histoire - géographie), Jean-Louis Bianco (président de l'Observatoire de la laïcité), Abdennour Bidar (philosophe, membre de l'Observatoire de la laïcité), Laurent Bouvet (professeur de science politique), Rémi Brague (universitaire, historien de la philosophie, membre de l'Institut de France et membre de l'Académie catholique de France), Patrick Kessel (journaliste et essayiste), Catherine Kintzler (philosophe et professeure à l'université), Frédérique de la Morena (maître de conférence en droit public), Richard Senghor (maître des requêtes au Conseil d'État) et Alain Seksig (IGEN et secrétaire général de l'Unicité laïcité). Le rôle du Conseil des sages devant être, selon Dominique Schnapper, de « préciser la position de l'institution scolaire en matière de laïcité et de fait religieux » et, concernant les principes de laïcité, de « les clarifier pour faciliter leur application concrète ».

Karine Autissier

@KAutissier
karine.autissier@unsa-education.org



Les grandes questions éducatives au plan mondial

En préparation de son 8^e congrès qui aura lieu en juillet 2019 à Bangkok, le bureau de l'Internationale de l'Éducation a posé les premiers éléments qui constitueront sa résolution générale. C'est l'occasion de faire un point sur les grandes questions qui se posent au monde de l'Éducation au niveau international.

Notre engagement syndical en Europe, dans la Francophonie et plus largement à l'International est motivé par le fait de défendre et de promouvoir l'Éducation en tant que droit humain et bien public. Pourtant, elle est menacée par ce qu'on appelle « l'édu-business ». En effet, partout émergent de nouveaux acteurs en matière de fourniture d'éducation, de gouvernance et d'administration. Une industrie mondiale de l'éducation se développe et devient suffisamment puissante pour influencer sur les systèmes éducatifs.

On a longtemps cru que cela ne concernait que les pays en voie de développement mais les pays développés sont également touchés. Les marchands de logiciels éducatifs, d'outils pédagogiques, les écoles privées commerciales s'imposent partout. Pire, les gouvernements eux-mêmes soustraient des pans entiers de missions éducatives. On commence par la restauration scolaire et cela s'étend aux intervenants, au soutien scolaire, à la

gestion des établissements, aux officines d'évaluation, etc.

TEN global (Teacher and educator network)

L'Internationale de l'Éducation s'est engagée dans un projet mondial de plateforme collaborative de ses affiliés. L'objectif est de rapprocher les différents affiliés sur les questions syndicales et pédagogiques et essayer de contrebalancer le poids des opérateurs privés.

C'est pourquoi, il est indispensable de réaffirmer le rôle central des enseignants et de tous les personnels d'éducation. Dans de trop nombreux pays, il n'y a pas suffisamment d'enseignants et d'éducateurs. Les réductions budgétaires tendent à en limiter le nombre. Leur formation, leurs qualifications et leur statut sont trop souvent ébranlés, annihilés et dépréciés. Le risque de remplacement par des personnels non qualifiés existe, sans parler des scénarios - pas si futuristes - qui envisagent d'utiliser à leur place des robots ou de l'« intelligence artificielle ».

Création de normes professionnelles internationales

L'Internationale de l'Éducation (IE) travaille actuellement à la définition de normes professionnelles du métier d'enseignant. L'objectif est de conduire ce travail pour être présenté à l'UNESCO et avoir en conséquence une portée validée par les états membres de l'ONU. Les syndicats pourront alors s'appuyer sur ces normes universelles pour défendre la profession et négocier avec les autorités.

Il est également indispensable de réaffirmer la place des syndicats de l'Éducation car, face aux défis actuels et futurs de l'Éducation, les syndicats de l'Éducation doivent se rassembler et agir ensemble. Le droit à l'organisation et à la négociation collectives sont menacés. De nombreux dirigeants et membres syndicaux ont fait l'objet d'intimidation, ont été exploités, emprisonnés, torturés, contraints au silence ou assassinés. Dans les pays démocratiques, le dialogue social peine souvent à exister, à être respecté ou à aboutir.

Il nous faut consolider une solidarité mondiale. L'Éducation est un investissement (rentable) d'avenir pour chaque pays, mais aussi pour le monde. L'accès à une Éducation et une formation complète et de qualité contribuent à agir pour l'égalité femme-homme, pour une culture de la paix, pour le respect de la démocratie et de l'État de droit. Une éducation inclusive de qualité pour toutes et tous constitue un des



moyens les plus puissants et tangibles de soutien au développement durable. La citoyenneté mondiale et l'éducation aux droits humains, la formation à l'esprit critique sont essentiels à l'heure du numérique au développement de sociétés qui défendent la dignité, l'humanisme, la diversité et l'équité.

Éducation aux médias

Dans le cadre de la francophonie, plusieurs organisations syndicales (dont l'UNSA Éducation) travaillent à l'élaboration de formation à l'éducation aux médias, levier d'analyse de nos prises

d'informations, de nos interprétations, de nos capacités à faire preuve de distance et d'esprit critique. Ce travail doit également accompagner une réflexion sur le rôle de l'éducation dans le cadre de la lutte contre l'embrigadement et de la radicalisation.



Christian Chevalier



Christian Champendal

AEFE

AEFE - Ça balance pas mal à Paris. Et dans le réseau ? Ça balance aussi !

Les 7 derniers mois de fonctionnement de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger ressemblent un peu, ironiquement, à une chanson de la regrettée France Gall.

Après la brutale coupe budgétaire de Juillet dernier (-33 Millions d'euros tout de même), les suppressions d'effectifs dans le réseau formé par les 493 établissements français à l'étranger (130 seront effectives à la prochaine rentrée, grève des enseignants en décembre et février), il semblerait que la gestion budgétaire des dernières années à l'AEFE soit remise en cause. Et pour nous, qui représentons l'ensemble des personnels du réseau et qui connaissons bien le budget, la sous dotation financière de l'État est le principal problème de ce dispositif. Alors, stoppons les rumeurs, l'AEFE est bien gérée, les personnels y sont attachés et ses 340000 élèves heureux. Renforcer la privatisation de la gestion du réseau d'établissements pour l'enseignement français à l'étranger n'est pas souhaitable, sauf à vouloir « balancer » le modèle en place. Le faire, en cherchant à décrédibiliser la gestion de l'Agence pour l'Enseignement français à l'étranger (AEFE), ne nous semble pas correct.

« Ça balance pas mal à Paris » et notre mission syndicale est sûrement d'abord de répondre aux fausses rumeurs délétères que véhiculent les fossoyeurs de l'AEFE. Nous serons ainsi auditionnés par la députée Samantha Cazebonne à qui une mission de réflexion sur l'avenir du réseau a été confiée.

« Dans le réseau, ça balance aussi » et nous continuerons à défendre nos collègues, tout en proposant des évolutions possibles qui soient respectueuses des métiers de l'Éducation et des femmes et des hommes qui les exercent à l'étranger.

pierre.chateau@unsa-education.org

Pierre Chateau

@p_chateau



Boris Faure

@BorisFaure

Appren-tissages, une nouvelle revue, un autre regard sur l'Éducation

La revue Appren-tissages est née à l'hiver 2017. Son équipe de rédaction nous promet deux numéros par an. Parce que l'éducation est aussi au cœur de nos métiers, ce projet nous intéresse. Nous avons répondu à son invitation de prendre le temps de lire, d'ouvrir nos horizons éducatifs et nous avons eu envie d'en savoir plus. Gaël Bournonville, son responsable éditorial répond à nos questions. Une lecture riche et réjouissante, une invitation à partager !

Comment est née l'idée de créer une revue portant sur éducation et apprentissages ?

Je suis parent et enseignant en Terminale (6e en Belgique) depuis 18 ans. Le point de départ ? Un constat (et sans doute une frustration) : nous avons trop peu l'occasion d'échanger, de prendre du recul, de relativiser notre pratique quotidienne et de nous nourrir d'autres expériences.

Depuis deux ans, nous travaillons donc à un projet franco-belge nouveau : créer une revue francophone sans publicité sur l'éducation et les apprentissages qui sera une belle porte ouverte sur autre chose... pour avancer et ne pas se laisser emprisonner dans la routine. Dès le début, j'ai imaginé un bel objet littéraire et graphique pour découvrir ce qui se fait ici et ailleurs, pour lutter contre l'érosion des savoirs dans les milieux éducatifs,

pour susciter les collaborations et encourager la formation tout au long de la vie, pour participer à la revalorisation de l'image des professionnels du secteur... et surtout pour le plaisir de lire, de découvrir et d'apprendre !

Qui porte ce projet et comment a-t-il vu le jour ?

Nous sommes une petite équipe franco-belge de parents, enseignants. Nous travaillons à ce projet bénévolement. Depuis le début, Philippe Meirieu soutient le projet. Nous collaborons avec des journalistes, photographes, illustrateurs et graphistes professionnels. Les « *créateurs de sens* » sont rémunérés. Les contributions à titre gracieux sont clairement mentionnées dans la revue. Nous avons initialement été soutenus par la Région wallonne en recevant une bourse de pré activité. Cette revue ne pourra vivre que si elle rencontre les besoins de ses lecteurs et que ceux-ci s'abonnent. Notre équilibre financier est et restera notre défi principal.

Vous l'écrivez pour qui ?

Toutes les personnes intéressées par l'Éducation au sens large, par l'École et les apprentissages. Les parents, les enseignants, les éducateurs, les politiques, les psychologues, etc.

Embarqués entre deux mondes dans le numéro 1, où va nous emmener le numéro 2 ?

Ah ah... Le numéro 2 aura comme fil rouge : Hors-Piste.

Nous allons essayer de mettre en lumière les expériences inédites et novatrices mais la nouveauté n'est pas toujours là où on l'attend. Il ne suffit pas de se revendiquer d'une pédagogie alternative pour tout à coup être hors-piste.

Dans les écoles dites « *classiques* », il y a aussi de vrais projets porteurs et novateurs.

Rendez-vous fin mai !



Appren-tissages, est une revue littéraire et graphique semestrielle, indépendante de 160 pages. Le numéro 1 est sorti depuis peu, il nous propose enquête, entretiens, reportages photos, récits d'expériences. Il nous parle du quotidien des enfants roms, en soutien scolaire en Belgique avec une éducatrice ; d'Ihsane, jeune fille sourde qui passe son oral de français et se projette dans son avenir d'étudiante. Il croise des points de vue de personnalités sur des sujets contemporains comme par exemple les jeunes et les écrans. Il nous raconte la genèse d'un film documentaire avec une enseignante charismatique et old school ...

C'est un pari réussi ce premier numéro, à condition de ralentir, se poser, prendre le temps de la lecture, du voyage par les mots, les photos. Une respiration dans nos pratiques, nos réflexions sur l'éducation.

Appren-tissages n° 1
à commander sur :
<https://revue-apprentissages.com>
23 €

SITE

[revue-apprentissages.com](https://www.revue-apprentissages.com)

FACEBOOK

<https://www.facebook.com/larevueapprentissages/>

TWITTER

https://twitter.com/appren_tissages

INSTAGRAM

https://www.instagram.com/revue_apprentissages/

E-MAIL

info@revue-apprentissages.com



Béatrice Laurent

@Beaunsaeduc 

beatrice.laurent@unsa-education.org

Donner la parole

De Notre-Dame des Landes au baromètre des métiers de l'UNSA Éducation en passant par le renoncement à organiser l'exposition universelle à Paris en 2025, une même question se pose : pourquoi donner la parole ?

Le pourquoi est connu

La démocratie représentative peine à remplir totalement son rôle. Les élus ont tendance à se représenter eux-mêmes plus que d'être représentatifs de l'ensemble de la société. Même largement renouvelés, comme c'est le cas de la nouvelle Assemblée nationale, ils continuent à former une caste, vite éloignée de la vie quotidienne des citoyens. Rêve mythique de l'agora grecque, la recherche d'une démocratie participative s'impose à l'heure des réseaux sociaux et des connexions permanentes.

Le comment se cherche

Impossible évidemment de remplir des stades de citoyens réunis autour de débats géants et sans fin. Difficile de ne fonctionner que par sondages ou enquêtes. Périlleux de se fier uniquement aux expressions postées sur Internet. La Suisse qui interroge en permanence ses citoyens par votations, est-elle davantage démocratique ? N'y a-t-il pas un risque grand d'immobilisme à sans cesse demander son avis au peuple ? La démultiplication des « conseils » de jeunes, d'habitants, de sages permet-elle une meilleure expression de celles et ceux qui n'ont pas accès à la parole ? Quelle place donner aux corps intermédiaires (associations, collectifs, syndicats...) afin qu'ils relaient des idées, des réflexions, des propositions portées par beaucoup qui ne s'expriment pas publiquement.

Le pourquoi doit être interrogé

Il s'agit en fait de la question de la responsabilité et donc de la prise de décision. Il serait illusoire et pour tout dire démagogique de faire croire que toutes et tous nous pouvons prendre collectivement toutes les décisions.

Néanmoins, la construction des éléments qui permettent la prise de décision s'interroge. Doit-elle relever des seuls éclairages de spécialistes ? Qui sont les experts qui conseillent les décideurs ? Quelle est la place de l'expérience citoyenne, de l'expertise d'usage, de la parole du peuple ?

Reconstruire de nouvelles formes d'expression démocratique passe par l'introduction de davantage d'horizontalité, de débats, d'échanges, voire de conflits. De nouveaux modes de délibérations doivent pouvoir permettre de prendre des décisions éclairées, expliquées, cohérentes et compréhensibles par toutes et tous à défaut d'être partagées.

C'est certainement à cela que doit servir le fait de donner la parole.

« Le renouvellement nécessite l'instauration du débat, de la controverse et de la délibération. Ces formes doivent être initiées dans la vie quotidienne des citoyens en complément et certainement pas en substitution des formes représentatives qu'il convient de repenser, moderniser et réhabiliter.

Le passage d'une organisation verticale et descendante à des démarches horizontales et circulaires, la prise en compte des diverses expertises dont celle d'usage- se substituant à celle d'une élite se pensant seule compétente, la fabrication d'une pensée complexe et partagée à la place d'une pensée unique imposée sont autant de pistes qu'il convient d'expérimenter et de valoriser.

Le projet de société porté par notre orientation syndicale repose sur une mobilisation au quotidien pour faire vivre une citoyenneté et une démocratie renouvelée, donnant à chacune et à chacun sa place, le droit, l'envie et le pouvoir d'agir sur la transformation du monde. »

Extrait du manifeste
« Oxygène(s) »
Pour une nouvelle
société solidaire
et éducative

APPRENDRE
RENCONTRER
TRANSMETTRE
SURPRENDRE
EXPLORER
TEMOIGNER
VIBRER
IMAGINER

EMBARQUER



Parcourez le monde avec Arts et Vie, le n°1 du voyage culturel

Voyages accompagnés - Petits groupes - Guides francophones - Programmes culturels complets

Découvrez notre collection de voyages sur

www.artsetvie.com

Brochure sur simple demande au 01 40 43 20 27

ARTS ET VIE
VOYAGES CULTURELS



mgen[★]

GRUPE **vyv**

MA SANTÉ, C'EST SÉRIEUX.

J'AI CHOISI MGEN

MUTUELLE SANTÉ - PRÉVOYANCE

Martin Fourcade et 4 millions de personnes ont choisi MGEN pour la confiance, la solidarité, l'accès aux soins de qualité et le haut niveau de prévoyance.

MARTIN FOURCADE
CHAMPION DU MONDE &
CHAMPION OLYMPIQUE
DE BIATHLON



PARTENAIRE OLYMPIQUE



MGEN, Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale, n°775 685 399, MGEN Vie, n°441 922 002, MGEN Fila, n°440 363 588, mutuelles soumises aux dispositions du livre II du code de la Mutualité - MGEN Action sanitaire et sociale, n°441 921 913, MGEN Centres de santé, n°477 901 714, mutuelles soumises aux dispositions du livre III du code de la Mutualité.